

Mais enfin, de qui se moque-t-on ?

Chers collègues

La CGT, à courts d'argument, nous accuse d'être responsables de la baisse de vos salaires. Elle écrit dans son dernier tract que notre Fédération syndicale, aurait (avec d'autres) donné son aval pour la loi permettant l'augmentation des cotisations salariales.

On veut faire croire aux salariés que la **CFE-CGC Proservia** est à l'origine de cette disposition Législative, mais enfin, de qui se moque-t-on ? de l'intelligence des collègues !?

Nous constatons que l'ignorance n'a pas de limite, notre gouvernement n'a guère besoin des syndicats pour faire adopter les lois ...le 49.3 fait amplement affaire malheureusement.


Cette mystification tenterait de nous faire oublier que le syndicat majoritaire chez Proservia, n'a pas réussi, plus que les autres et malgré son appel à la grève, à négocier avec la Direction, une augmentation pour amortir cette hausse des cotisations.

Nous n'avons pas oublié non plus les 874€ d'augmentation promis aux salariés auxquels s'applique l'accord « itinérant » signé en dépit de tous nos avertissements sur les injustices

Vrai ou faux ? évidemment c'est de la poudre aux yeux, les collègues concernés par cet accord apprécieront.

Nous n'avons pas oublié non plus la promesse d'un procès « gagné d'avance » pour le maintien de la journée pour la rentrée scolaire.

Enfin, nous n'oublions pas nos divergences quant à la définition d'une relation équitable et démocratique au sein du CE, quand, entre autres, il nous est imposé sans aucun vote un nouveau

logo du CE  très (trop) proche de celui de leur organisation syndicale, et surtout des communications sans aucune concertation avec les élus CE autres que celle des trois ou quatre membres (CGT) du bureau CE

Nous rappelons notre très forte implication dans les débats et dans la défense des droits des salariés et de leurs conditions de travail, cela reflète le sens de notre action.

[Nous contacter](#)



[@cfecgcproservia](https://twitter.com/cfecgcproservia)

<http://proservia.fieci-cfecgc.org>

cfe-cgc-proservia@proservia.fr